

LE DISCOURS DE LA « VILLE INTELLIGENTE ET NUMÉRIQUE » DE MONTRÉAL COMME ACTUALISATION DE NOUVELLES FRONTIÈRES POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET CULTURELLES

Joëlle Gélinas
Université du Québec à Montréal

Résumé : Cette étude porte sur les représentations du politique, de la démocratie participative et de l'action citoyenne à l'échelle locale telles qu'elles sont articulées dans le discours promotionnel sur la « ville intelligente et numérique » de l'administration publique de Montréal. Elle met en relation ces discours avec le contexte sociopolitique et économique contemporain marqué par l'hégémonie néolibérale et l'économie du savoir du capitalisme avancé. Grâce à une analyse critique du discours des acteurs politiques impliqués dans la mise en place de la stratégie urbaine « intelligente » de Montréal, nous mettons en évidence les processus de dépolitisation à l'œuvre servant à légitimer des objectifs de promotion du territoire et de compétitivité urbaine.

Mots-clés : ville intelligente, politique, Montréal, technologies de l'information, globalisation, analyse critique de discours.

Abstract: This study focuses on the representations of politics, participative democracy and local level civic action as is articulated in the promotional discourse of the public administration of Montréal on the "intelligent and digital city". It links these discourses within the contemporary socio-political and economic context of advanced capitalism marked by neoliberal hegemony and the knowledge economy. Through a critical discourse analysis of the political actors involved in the implementation of Montréal's "smart" urban strategy, we highlight the depoliticization processes at work that serves to legitimize the territorial promotion and competitiveness objectives of urban development.

Keywords: smart city, politics, Montréal, informational technologies, globalization, critical discourse analysis.

La ville intelligente et numérique en tant que mode de gestion inclusif du territoire urbain

Depuis les vingt dernières années, l'intégration des technologies de l'information¹ (TI) aux stratégies de développement urbain s'est manifestée comme discours important entourant la croissance, la prospérité et l'organisation des villes. Malgré l'existence de nuances dans la conceptualisation de la relation entre les TI et l'urbanisme contemporain, un terme générique a émergé pour désigner cette intégration des TI et des infrastructures numériques au fonctionnement des villes, celui de « ville intelligente [*Smart City*] ». Puisque le terme anglais *smart* est employé de multiples façons et dans des contextes très variés et que l'étiquette « ville intelligente » en est une que les dirigeants des villes sont en mesure de s'attribuer (Hollands, 2014), il existe une certaine ambiguïté quant à la définition spécifique du concept (Hollands, 2008 et 2014; Kitchin, 2015; Kominos, 2006; Vanolo, 2014). Tout de même, la rhétorique liée à la « ville intelligente » s'articule de façon assez générale autour du principe fondateur suivant, soit la capacité des technologies informationnelles et des infrastructures en réseau à transformer les dimensions économique-politiques. Plus précisément, le rôle transformateur de ces technologies est présenté selon deux perspectives distinctes bien qu'elles puissent être, et sont souvent, utilisées conjointement : l'une positionne l'innovation technologique comme moteur de la croissance économique (Kitchin, 2015; Shelter *et al.*, 2015) et l'autre repose sur l'intégration complète des technologies logicielles² (*software technologies*) au fonctionnement des systèmes de gestion des villes de manière à augmenter l'efficacité de la gouvernance urbaine (Kitchin, 2015; Townsend, 2013). À titre d'exemple, mentionnons le *Songdo International Business District* en Corée du sud, près de Séoul, entièrement développé par un designer urbain américain,

¹ Par souci d'uniformité, nous avons choisi d'utiliser tout au long de cet article l'expression « technologies de l'information » (TI), qui était celle utilisée dans les documents ayant servi à l'analyse. Nous considérons que cette formulation implique à la fois les technologies de l'information et de la communication (TIC), les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et les technologies numériques.

² Les technologies logicielles sont des programmes informatiques constitués de listes d'instructions qui sont traitées et analysées par ordinateur et qui servent l'exécution de tâches.

Stanley Gale, selon le principe d'ubiquité et de connectivité des technologies intégrées à tous les espaces (les écoles, les résidences, les bâtiments, etc.), créant un grand système d'informations disponible aux résidents. Plusieurs administrations municipales de villes existantes intègrent aussi l'analyse de données en « temps réel » dans la gestion et la règlementation de certaines problématiques urbaines, par exemple pour la gestion des transports publics et de la circulation, où les données de surveillance par caméra et de déplacements des individus (collectées via des applications mobiles) sont transmises à un centre de contrôle (Kitchin, 2014). Ce concept, populaire auprès des dirigeants politiques, des acteurs économiques et de certains chercheurs universitaires, apparaît donc comme solution à de nombreux problèmes urbains, notamment à la congestion routière, à l'affluence de population et au manque d'efficacité des services publics, ainsi qu'à des problèmes d'ordre plus global, comme la stagnation économique et la surconsommation énergétique.

Les promoteurs du développement urbain « intelligent » mettent également de l'avant leur aptitude à répondre aux besoins économiques et sociaux de *tous* les acteurs de la ville, soit des institutions, des entreprises et des citoyens. Le discours entourant ce type de développement urbain s'appuie en cela sur les technologies numériques qui seraient en mesure de favoriser l'action citoyenne à l'échelle locale, tout en facilitant la cohésion entre les divers acteurs. En effet, selon l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE, 2014) et le *Intelligent Community Forum*³ (ICF, 2015), l'adaptation « intelligente » se réaliserait principalement par la capacité des villes à instaurer l'inclusion politique et la participation active de tous au développement économique et à la qualité de vie. Toutes les parties concernées, pouvoirs publics, entreprises, institutions universitaires et citoyens, doivent réunir leurs énergies et leurs efforts pour trouver des solutions au rétablissement de la prospérité ou à la prévention des crises puisqu'une communauté cohésive et connectée serait, selon ces organismes internationaux, une communauté résiliente. Ainsi, encouragées par les technologies de l'information, la

³ L'ICF a décerné à Montréal le titre de « Communauté Intelligente de l'année » 2016 dans le cadre de son Sommet annuel (ICF, 2015, s.p.).

coopération et l'implication de la population dans les processus de décisions politiques seraient les seuls moyens pour les villes d'établir leur pertinence dans le « système mondial » (OCDE, 2014, s.p.).

Animés par cette promesse de collaboration fondée sur l'appartenance commune au territoire urbain et garante de prospérité et de qualité de vie pour tous, les dirigeants municipaux de la ville de Montréal, à la suite de nombreuses grandes villes (Lyon, Barcelone, Toronto, etc.), ont entrepris, en 2014, de faire de celle-ci une « ville intelligente et numérique ». Similaire à celle d'organismes transnationaux tels que l'OCDE et l'ICF, l'approche de l'administration publique de Montréal voue aux technologies et aux politiques relatives à la « ville intelligente » un caractère inclusif et consensuel, c'est-à-dire que leur neutralité permettrait de passer outre les divisions politiques qui ralentissent les processus administratifs de la ville et nuisent ainsi à sa gestion efficace. À l'inverse de la politique partisane qui n'a soi-disant pas sa place dans les instances municipales, les partenariats issus de la « ville intelligente et numérique » seraient en mesure, selon les tenants du projet, de susciter des initiatives bénéficiant à l'ensemble de la population montréalaise.

Cet article vise à mettre en évidence le caractère paradoxal du discours sur la « ville intelligente et numérique » de Montréal par ses principaux tenants qui, bien qu'il serve la promotion de l'inclusion et de la participation citoyenne – sur le plan du « contenu » –, réalise dans son articulation plusieurs formes d'exclusion. En cela, nous poserons que ces formes d'exclusions dans (et par) le langage tendent à « naturaliser » ainsi qu'à reconduire une conception spécifique de l'espace et du rôle de la ville typique du néolibéralisme. Nous ferons d'abord un retour historique sur le développement des fonctions des villes occidentales ces trente dernières années afin de contextualiser le discours entourant l'arrivée des « villes intelligentes ». Il sera alors aussi question d'évoquer le rôle du langage dans les transformations de la production de l'espace urbain. Puis, à partir des résultats de notre analyse critique du discours (*critical discourse analysis*) des acteurs institutionnels de la « ville intelligente et numérique » de Montréal, nous verrons comment la participation citoyenne « inclusive » envisagée dans le discours de ces acteurs se définit de manière à exclure des délibérations politiques certains enjeux : 1) l'injonction au développement économique; 2) les antagonismes politiques; et 3) certains

acteurs socioéconomiques pourtant inhérents à la constitution du territoire urbain. L'analyse de ces trois processus discursifs nous permettra d'explicitier les liens produits entre la participation citoyenne locale et les impératifs économiques de compétitivité urbaine.

Retour historique sur le développement des villes occidentales des années 1980 à aujourd'hui

D'emblée, si on doit réfléchir aux transformations d'un espace donné, celui de l'agglomération urbaine en l'occurrence, on ne peut réduire l'analyse aux forces et aux acteurs strictement internes à cet espace. Comme l'a avancé la tradition critique des études spatiales initiée par Henri Lefebvre (1968, 1974), les transformations d'un territoire et des manières de se le représenter doivent être appréhendées à l'aune de celles de la société en tant que totalité signifiante. Selon Lefebvre (1974), « la production de l'espace » n'est ni une force naturelle extérieure à l'activité sociale ni une simple production des forces et des acteurs agissant au sein du territoire, mais plutôt un processus dialectique dans lequel l'espace se structure comme médiation sociale. De fait, pour Lefebvre, l'espace et les lieux qui le construisent sont constitutifs de la société dans son ensemble en ce qu'ils participent à la reproduction des rapports sociaux tout en établissant leurs conditions de réalisation (Gaudreau, 2013). Cela signifie d'une part que les représentations symboliques (de soi comme du monde en général) s'objectivent dans des forces sociales qui se déploient à travers la médiation de l'espace; d'autre part, cela signifie qu'une fois la spatialité produite et sa charge symbolique fixée, elle constitue le point de départ de toute action éventuelle (Gaudreau, 2013). C'est ainsi que, selon l'affirmation célèbre de Lefebvre (1974), toute société produit les formes de spatialité qui lui correspondent, lui assurant ainsi une certaine longévité (par la reproduction des rapports sociaux qui la constituent). Cette production est en fait, selon lui, un processus triple dans lequel agissent des pratiques spatiales (l'objectivité), des représentations spatiales (la subjectivité) et des espaces de représentation (la médiation spatiale dans et par laquelle est appréhendée la réalité sociale) (Lefebvre, 1974). Non seulement cela implique que la spatialité, en tant qu'elle est production sociale et médiation, ne fait sens que par rapport

à la dynamique d'ensemble d'une société, mais également que l'on ne peut comprendre la spécificité d'un espace qu'en le mettant en relation avec ceux dont il se distingue (Gaudreau, 2013). Autrement dit, tous les lieux spécifiques de l'espace d'une société deviennent signifiants dans leur rapport entre eux, mais aussi dans leur rapport à la totalité. Par conséquent, si l'on veut comprendre la formation du contexte à partir duquel on envisage l'organisation « intelligente » des villes, on doit nécessairement s'interroger sur la forme que prend l'espace dans le contexte sociétal actuel, celui de la globalisation néolibérale⁴, ainsi que sur les conditions qu'il pose à travers les espaces de représentation qu'il institue.

L'articulation locale/globale

À partir des années 1980 apparaissent dans les discours tant populaires qu'universitaires des doutes concernant la pertinence et l'avenir de l'État-nation (Jessop, 2013). À ceci s'ajoute la mise en place de structures supranationales qui pallient les lacunes des États en matière de régulation des marchés et des droits sociaux, un renouvellement des formes de la critique et des luttes sociales dont les revendications s'articulent de moins en moins autour de la redistribution économique nationale ainsi qu'une circulation plus rapide des débats. En résulte, selon Bob Jessop (1997, 2013), l'effritement du territoire national comme lieu économique, politique et culturel privilégié et une reconceptualisation de son rôle, de sa configuration et de ses activités. Cette restructuration effective des pouvoirs des États nationaux implique, entre autres, que les pouvoirs situés au palier national se voient redistribués d'une part vers le haut et vers le bas, respectivement dans les instances supranationales et internationales ainsi que subnationales et locales, et, d'autre part, à l'extérieur, au sein d'organisations transnationales (Jessop, 2013). Cette restructuration, bien que parfois désignée comme « l'évidement [*hollowing-out*] » de l'État-nation, Jessop (2013) s'y réfère plutôt en tant que « dénationalisation de l'État

⁴ Bien que nous comprenions les processus de globalisation et la rationalité néolibérale comme étant distincts, force est d'admettre qu'ils se sont déployés simultanément et de manière interreliée dans la pratique sociohistorique.

[*denationalization of statehood*] » puisque cette orientation est liée à la respatialisation⁵ des activités étatiques.

Bien que souvent comprise comme la mise en œuvre d'un capitalisme « pur », entièrement laissé à lui-même et dont les flux financiers seraient libres de circuler dans l'espace global du fait d'un affranchissement des États nationaux, la nouvelle configuration du capitalisme qui se met en place dans les années 1980 suppose plutôt des changements d'échelle spatiale (Harvey, 1989). Selon les analyses de David Harvey, cela répond du paradoxe de mobilité et de fixité auquel le capital est contraint. C'est-à-dire que peu importe que la production soit immatérielle et circule avec moins de contraintes, le capital n'échappe pas à l'exigence de fixation par laquelle se forment les espaces de concurrence : « des lieux différenciés se démarquant des autres par les conditions d'investissement qu'ils ont à offrir » (Gaudreau, 2013, p. 172). Ainsi, la globalisation capitaliste est effectivement conduite par des transformations d'ordre global, mais le capitalisme n'a pas été complètement dégagé de la nécessité de se fixer. Plutôt, les lieux où il opère se sont modifiés, passant d'une prise en charge nationale caractéristique du régime fordiste à des conditions locales qui favorisent la mobilité des forces productives et des investissements (Harvey, 1989). De là l'apparition de qualificatifs comme *glocal* (Swyngedouw, 1989) ou *Global City* (Fairclough, 2006; Sassen, 1991) pour désigner la production spatiale attachée au capitalisme contemporain, qui arrime un espace globalisé et globalisant aux particularités locales, cet arrimage n'étant pas fixé une fois pour toutes, mais se produisant selon un processus dialectique qui redéfinit ces deux espaces.

⁵ Nous avons choisi de traduire ainsi l'expression anglophone *re-scaling* que nous comprenons comme un processus de transformation des relations entre diverses échelles spatiales et par lequel un espace spécifique est reconceptualisé et se constitue par rapport aux nouvelles caractéristiques particulières qui lui sont attribuées. Pour Jessop (2004), qui s'appuie sur David Harvey, un *scale* est un espace dont la manifestation structurée et cohérente résulte de l'articulation de processus et de relations sociales, culturelles, politiques et économiques (Fairclough, 2006). Son approche reconnaît l'impact coconstitutif du discours et des caractéristiques matérielles, ou disons non discursives, induites par les relations sociales sur les actions et les transformations possibles.

La ville entrepreneuriale du néolibéralisme

If the 20th century was the era of nations, the 21st century is the era of cities.
– Lee Myung-bak, président, Corée du Sud (2008-2013)

Les processus de globalisation, que l'on peut décrire de façon générique comme processus à la fois discursifs et matériels de transformation de l'organisation spatiale des relations sociales et des transactions (Fairclough, 2006), n'engendrent donc pas seulement la constitution d'un « espace » mondial. La mise en place d'un régime économique global marqué du sceau de la rationalité néolibérale comme réponse à la crise du fordisme et de l'État-providence a suscité une certaine relance à la fois économique, politique et culturelle du local, en particulier de l'agglomération urbaine (Gaudreau, 2013), en le soustrayant à son contexte national (Harvey, 1989). Autrement dit, à travers la « dénationalisation de l'État », la ville – dans les sociétés occidentales du capitalisme avancé du moins – devient un territoire que l'on représente désormais comme une entité possédant ses propres fonctions et stratégies économiques (Jessop, 1997) dans un contexte mondial. Ainsi, encouragé par l'idée selon laquelle les villes sont confrontées à des enjeux spécifiques et distincts, un changement notable du rôle des villes et de la conception de la politique municipale est opéré par ses administrateurs de manière à créer un nouvel espace économique réifié (Harvey, 1989) et naturalisé (Jessop, 1997). Pour le géographe David Harvey (1989), cette réification des villes s'exerce par une construction discursive plaçant le processus d'urbanisation comme agent actif de l'organisation politico-économique plutôt que comme résultante d'une telle organisation. De cette redéfinition naît la responsabilité des villes à promouvoir leur territoire économique de manière à susciter les investissements en capital, soit à le rendre concurrentiel et à le positionner vis-à-vis des autres villes à l'échelle mondiale. Ainsi, il s'établit un rapport concurrentiel entre les villes qui, faisant face à la concurrence internationale pour s'attirer le capital, « doivent » développer un discours marketing d'autopromotion. Ce discours spécifique, celui de la « ville entrepreneuriale » (Harvey, 1989; Jessop, 1997), sert donc le déploiement du processus multiple de respatialisation par lequel la ville s'établit comme site spécifique d'une économie mondialisée. Au final, il s'agit de l'instauration d'un nouveau mode entrepreneurial de gouvernance des

municipalités, lequel privilégie quant à lui la flexibilité et la concurrence par la valorisation des espaces urbains et de la qualité de vie qu'on y retrouve (Harvey, 1989).

Méthodologie

Cet article repose sur une analyse menée à partir du discours des acteurs institutionnels du projet de la « ville intelligente et numérique » de Montréal. Les documents médiatiques soumis à l'analyse ont été sélectionnés selon certains critères. D'abord, les documents devaient être produits et diffusés par les instances officielles de la ville de Montréal, incluant particulièrement le Bureau de la Ville intelligente et numérique (BVIN), créé en 2014. Pour ce qui est des conférences de presse et des interventions à des discussions publiques, elles devaient être prononcées par l'un ou l'autre des deux acteurs principaux du projet, le maire de Montréal Denis Coderre et le vice-président du comité exécutif, responsable de la réforme administrative, des technologies de l'information et de la Ville intelligente, Harout Chitilian. Ensuite, le contenu des communications devait être à caractère descriptif et explicatif, c'est-à-dire qu'ils devaient servir la présentation de la stratégie, de la démarche, des visées globales ou encore des projets spécifiques. Ce faisant, nous avons exclus, par exemple, les projets de loi et les comptes-rendus de sondages réalisés préalablement à la création du BVIN. Puis, les documents sélectionnés ont été diffusés entre février 2014, le mois précédent le premier communiqué de presse annonçant la création du BVIN, et juin 2016, date à laquelle nous avons arrêté la collecte de données étant arrivée à un point de saturation desdites données. Par ailleurs, cette période correspondait au déploiement de la stratégie montréalaise de gestion « intelligente » et, donc, à un moment critique d'intégration et de légitimation. L'établissement de ces critères a mené à la sélection de trente-neuf documents au total, dont deux conférences de presse, trois allocutions dans des événements publics, vingt-trois communiqués de presse, une vidéo éducative, deux pages Web, deux plans stratégiques, un rapport de consultation publique ainsi que cinq synthèses de causeries citoyennes.

Pour l'opérationnalisation de l'analyse de ces textes⁶, nous nous sommes basées sur les théories et les méthodes privilégiées par l'école des *Critical Discourse Analysis* (CDA) (Fairclough, 2006, 2009; Jäger et Maier, 2009; Jessop, 2004; Machin et Mayr, 2012; Wodak et Meyer, 2009). Ce qui constitue généralement le point central des CDA est l'analyse des *effets idéologiques et hégémoniques* dans et par les discours (Wodak et Meyer, 2009) enclins à (re)produire des inégalités, des injustices, ou ce que Fairclough (2009) nomme des « *social wrongs* ». Cela signifie que l'approche des CDA est investie d'une dimension normative qu'il est nécessaire de souligner. C'est donc en poursuivant la visée émancipatrice de la critique issue de la tradition marxienne – en s'inspirant plus spécifiquement des théories sociales de Gramsci et d'Althusser – qu'elle tend à dénaturiser les catégories idéologiques à travers lesquelles est produit le sens d'une pratique sociale. Considérant que toute pratique sociale comporte des éléments discursifs, l'analyse critique de discours permet de cibler la « manifestation linguistique » (Wodak et Meyer, 2009, p. 27) des éléments dits « problématiques » ou conflictuels.

Dans le cas de notre analyse, nous avons mobilisé l'analyse critique de discours afin de dénaturiser les représentations réifiées de la ville. En effet, certaines prémisses quant à ses fonctions économiques, politiques et culturelles sont posées comme neutres et a-idéologiques, dépolitisant ainsi certaines modalités de régulations et d'organisations de la ville. Autrement dit, le but de notre enquête était de voir comment cette construction langagière témoigne de conceptions spécifiques de la ville desquelles toute pensée explicitement politique a été évincée. L'analyse qui suit porte particulièrement sur la manière dont ces fonctions urbaines « naturalisées » et les effets dépolitisants dont elles sont porteuses se construisent dans la définition de la participation citoyenne, thématique dont la présence est récurrente pour justifier l'insertion du projet de « ville intelligente et numérique ». À cet effet, précisons que la dépolitisation se réalise en partie dans le langage et consiste à exclure des délibérations

⁶ Nous utilisons le mot *texte* pour référer aux documents analysés comme tel. Le mot *discours* est quant à lui employé pour désigner l'ensemble signifiant d'un groupement de textes et de communications entourant un sujet, un objet spécifique ou encore un groupe d'acteurs. Par exemple, nous pourrions dire le discours de la « ville intelligente et numérique » de Montréal lorsqu'il s'agira de signifier l'interprétation de certains aspects du monde manifestes dans l'ensemble des textes analysés.

politiques certains enjeux ou certains groupes de personnes, les plaçant ainsi en dehors des processus politiques (Fairclough, 2009). Ainsi, nous exposerons trois processus d'exclusion à l'œuvre dans la conceptualisation de la participation citoyenne proposée dans ce discours et menant toutes trois à la dépolitisation de l'objectif de promotion territoriale de l'espace urbain.

Développement économique vs processus politiques : la réification de l'économie

D'abord, la finalité préconisée par le BVIN est énoncée clairement dans plus de la moitié des textes du corpus : faire de Montréal la ville la plus « intelligente » au monde d'ici 2017, ou à tout le moins, un modèle mondialement reconnu. Ainsi, la performance de Montréal et son aptitude à faire concurrence aux autres grandes villes internationales font partie de la raison d'être de la « ville intelligente et numérique ». C'est d'ailleurs pourquoi une grande part de la démarche de création de la stratégie du BVIN et de sa légitimation s'affaire à l'évaluation des projets et des pratiques d'autres villes nord-américaines, comme celles de New York, ou européennes, telles que Barcelone, Lyon et Eindhoven. Cela entraîne une forme de mimétisme, à la fois des politiques publiques et des solutions technologiques, pour « faire concurrence le plus rapidement possible aux positions de tête » (« Montréal crée le BVIN », 2014), mais a également pour but de faire valoir les forces et les atouts de Montréal en vue d'accroître son pouvoir d'attraction. De toute évidence, les potentialités concurrentielles de Montréal se mesurent donc par sa propension à susciter des investissements privés, en particulier dans le secteur des TI, qui est présenté comme le filon d'une économie prospère et durable. À ce titre, le développement économique transcende toutes les visées et les structures du BVIN, y compris la « vie démocratique », lesquelles sont toutes désignées comme dépendantes d'une croissance économique « saine »⁷ et de la création d'emplois et d'entreprises favorisés par le créneau économique de la « ville intelligente ». De fait, la « qualité de vie par et pour tous » mise de l'avant dans

⁷ L'utilisation de guillemets sans référence sert à marquer que l'expression utilisée ne se rapporte pas à un texte spécifique, mais traverse l'ensemble du corpus.

le discours ne peut advenir, elle aussi, que si l'on accepte de fait le devoir de prospérité économique à laquelle le territoire est soumis.

Bien qu'elle constitue un élément central de légitimation de l'implantation des divers projets liés à la « ville intelligente », la « vie démocratique » y est donc d'emblée présentée comme un domaine spécifique faisant partie d'un ensemble d'enjeux auxquels elle serait équivalente. Elle y est décrite comme un « domaine de vie », laissant supposer la possibilité de son isolation des autres sphères et « milieux » de la vie urbaine. Ce faisant, la démocratie est relayée sur le plan des projets et ne se réalise que dans des besoins et des solutions spécifiques, laissant hors d'atteinte de nombreux aspects de l'organisation urbaine, dont l'économie. Plutôt que d'être englobant et de se rapporter à l'ensemble de l'institution de la société, les processus démocratiques se limitent ici à des actes épars favorisant la participation citoyenne ciblée. Les divisions par « domaines d'intervention », par projets et par « solutions ponctuelles à des problèmes ponctuels » véhiculées dans le discours renforcent par ailleurs les assises idéologiques d'une ville formée de systèmes et de sous-systèmes dont feraient partie l'économie et la politique respectivement.

Plus particulièrement, une liaison est faite entre l'économie, qui occupe une grande part du discours, et le caractère concret des projets de la « ville intelligente ». Mentionnons d'abord l'insistance avec laquelle il est répété que les projets de la « ville intelligente » auront un « impact direct sur la population », des « résultats tangibles » qui « touchent réellement le quotidien des Montréalais » :

Je vous garantis, d'ici trois ans, le jour où on va faire le bilan de cette première stratégie, on aura des réalisations concrètes qui auront déjà un impact sur la vie quotidienne de l'ensemble des citoyens de cette belle ville francophone de l'Amérique du Nord (Chitilian, 2015a).

Pour les acteurs du projet, ces résultats attendus relèvent spécifiquement du développement économique dont la priorité est énoncée sans équivoque : « *All of this has to lead to something tangible which is economic development for the city of Montreal and all its citizens* » (Chitilian, 2015b, s.p.). D'une part, l'économie y est donc implicitement construite comme indépendante de la politique; d'autre part, cette construction langagière repose sur sa réification.

Cette insistance sur la dimension quotidienne et tangible du développement économique – à laquelle est associée notamment la création d'emplois locaux – positionne les processus politiques en dehors de la quotidienneté et alimente par ailleurs la critique méfiante d'une sphère politique menée par et pour une élite. L'économie y est alors implicitement construite comme indépendante de la pratique politique et cette construction langagière repose, par ailleurs, sur sa réification.

La représentation réifiée de l'économie a pour effet de poser comme inéluctables les changements économiques. C'est-à-dire que le discours des tenants de la « ville intelligente et numérique » de Montréal pose l'impératif d'une ville résiliente qui doit s'adapter à l'économie globalisée. Les conséquences de la globalisation sur les modes d'organisation des villes ainsi que sur les institutions publiques y sont conséquemment perçues comme des phénomènes extérieurs à l'action politique sur lesquels aucune prise n'est possible. Plutôt, « nous assistons, depuis un peu plus d'une décennie, à une mutation profonde des façons de planifier la ville et ses services » (*Journée codesign sur les priorités de la ville intelligente et numérique*, 2014, p. 3) et nous avons l'ordonnance de « répondre aux enjeux de l'économie et [de] rendre le territoire plus prospère et durable » (*Causeries citoyennes : l'économie et la ville intelligente*, 2014, s.p.). La popularisation des villes intelligentes y est elle-même illustrée comme un mouvement auquel il faut impérativement et rapidement se joindre en s'adaptant à ses besoins (*Montréal déploie son propre réseau fibre optique multiservices*, 2015, s.p.).

Au final, dans le discours, les processus politiques sont circonscrits de manière implicite par l'économie en tant que gestion des effets locaux inférés par des changements économiques globaux. Devant ces contraintes qui « forcent » la concurrence des villes, il ne semble y avoir aucune autre option que celle de tous « contribuer à l'effort collectif » en laissant de côté la politique et les divisions conflictuelles qu'elle suppose.

Les technologies de l'information au centre de la démocratie

Le langage utilisé à travers les textes emprunte à celui de la politique démocratique : « mouvements collectifs », « communauté », « mobilisation citoyenne », « débats », « concitoyens », « action civique », « acteurs de changement », etc. Le thème annuel de l'ICF ayant attribué le titre de communauté intelligente de l'année à Montréal était d'ailleurs le suivant : *De la révolution à la renaissance* (ICF, 2016, s.p.). Plus encore, les principes d'inclusion et de participation revendiqués dans le discours de la « ville intelligente » tendent à s'inscrire en filiation avec les révoltes populaires contemporaines :

Pendant le XX^e siècle, la majorité des États occidentaux reposaient sur la démocratie représentative. Toutefois, au XXI^e siècle, le système connaît des faiblesses. Des mouvements tels que *Indignados* ou *Occupy Wall Street*, le Printemps arabe ainsi que d'autres mouvements de participation citoyenne démontrent le besoin de changer le type de gouvernement actuel et le mode de gestion de l'administration publique. Parallèlement, les technologies de la communication et de l'information évoluent vers des environnements plus collaboratifs principalement issus de l'évolution et la popularité des réseaux sociaux (Xarpa, 2013, s.p.).

Par-delà l'association avec une certaine forme de critique du pouvoir centralisé de l'État, il faut voir que le discours tenu la récupère de manière à balayer toute forme d'antagonisme. Ce processus de dépolitisation qui se réalise à travers la pratique discursive agit en supprimant toute forme de différenciation politique au sein d'une même communauté (Fairclough, 2009). En l'occurrence, cette opération est réalisée par la force collaborative dont les TI seraient naturellement porteuses. La représentation consensuelle d'identités potentiellement antagonistes se rend visible dans cet extrait – où l'administration de la ville et les acteurs des luttes sociales populaires endossent les mêmes intérêts –, mais traverse également l'ensemble des textes étudiés dans lesquels les citoyens, les entreprises privées et l'administration de la ville agissent « main en main » (Chitilian, 2015a) en partageant le seul et même objectif : le rayonnement de Montréal. Les seules différences politiques signifiées se situent systématiquement dans le passé. La force de la « ville

intelligente », et des technologies collaboratives qu'elle préconise, réside au contraire dans son aptitude à réunir tous les acteurs de la communauté au moyen de leur adhésion commune à la promotion du territoire montréalais :

[La plateforme « Faire Montréal »] est un lieu d'échange dynamique et transparent entre la ville et les citoyens et entre les citoyens eux-mêmes. La nouvelle plateforme permettra aux acteurs de changement d'agir conjointement pour faire de Montréal une grande métropole inspirante. « Faire Montréal », c'est votre plateforme citoyenne pour collaborer, pour agir, pour littéralement faire Montréal (Coderre, 2015, s.p.).

Non seulement cette construction discursive nie l'existence de différenciations politiques et de conflits entre les groupes d'acteurs d'une société, mais elle naturalise et généralise également l'objectif de promotion territoriale, de sorte qu'il devient de facto l'intérêt de tous et se soustrait ainsi au débat politique.

On remarque également que le « partage de pouvoir » sur lequel le fonctionnement démocratique de la « ville intelligente et numérique » prend appui se définit principalement à travers la décentralisation de l'information. Les réseaux numériques, en tant que mode d'organisation et de communication, permettraient une communication directe entre les divers acteurs de la ville :

Ainsi, nous entrons dans un nouveau paradigme social où les citoyens, les organisations, les partis politiques, les fonctionnaires et les élus peuvent participer et interagir directement pour débattre, définir, créer et évaluer les politiques publiques (Xarpa, 2013, s.p.).

La mise en réseau des individus, l'apparition de nouvelles formes de communication et la décentralisation de la circulation des idées offrent un énorme potentiel de réappropriation de l'espace public et de sa gouvernance par le citoyen [...] (*Journée codesign sur les priorités de la ville intelligente et numérique*, 2014, p. 3).

Or en restreignant la démocratie au fait de décentraliser l'information et de la rendre transparente et donc publique, elle ne s'oriente que vers des questions d'accès et d'inclusion à l'espace informationnel en délaissant la question de savoir ce que les citoyens sont en mesure d'en faire par la suite. L'accès à l'information en tant que principe fondateur de cette démocratie dite

« participative » fait en sorte de réduire la finalité du pouvoir politique à l'acte de rendre public, gommant du même coup l'incapacité d'agir du public (Dean, 2002). Particulièrement, cette réduction borne le spectre de la pensée politique et détourne des disparités sociales et économiques constitutives des agglomérations urbaines (Harvey, 1989). L'antagonisme superficiel des « fractures numériques » – unique mention des rapports de pouvoir régissant l'accès à cet espace et seul obstacle à la démocratie – ne se manifeste quant à lui que comme problème technique à être résolu. En scindant le public entre « connectés » et « déconnectés », il fixe à l'avance le caractère unitaire et consensuel du public puisqu'il suppose qu'une fois la maîtrise technologique et l'information acquises, les oppositions seront dissipées. La valeur accordée à l'information convertit de surcroît l'action politique en pratiques de consommation (Dean, 2002) puisqu'elle impose aux citoyens de s'adapter aux outils technologiques, de se les procurer et de les utiliser. Dans le portrait démocratique de la « ville intelligente et numérique » de Montréal, l'action politique n'existe effectivement pas sans accès à Internet ni sans maîtrise des outils technologiques mis à disposition par l'administration publique (plateformes numériques, applications mobiles et autres). Il devient alors légitime de s'interroger sur la définition de la citoyenneté mise de l'avant par le discours et les pratiques de la « ville intelligente ».

Prospérité et qualité de vie pour la « classe créative »

Les acteurs du BVIN, par leur discours, attirent l'attention sur l'introduction d'une « ville intelligente » *par et pour* les Montréalais, c'est-à-dire que la prospérité économique et la qualité de vie procurée par celle-ci bénéficieraient à *l'ensemble* des citoyens. Toutefois, si l'on dresse le portrait du « citoyen-typique » tel qu'il est défini et ciblé par ce discours, on se rend rapidement compte qu'il incarne une catégorie distincte d'individus : « engagé », « branché », « rêveur », « visionnaire », « créatif », « informé », « critique », « leader », et souvent circonscrit à la profession de « jeune entrepreneur ». Le citoyen imaginé par la « ville intelligente » rappelle celui que Richard Florida (2002, 2005a, 2005b) a nommé la « classe créative ». La thèse que formule Florida, plus particulièrement dans son ouvrage *Cities and the Creative Class*

(2005), étudie la performance des villes dans le contexte de concurrence interurbaine propre à l'économie du savoir. Elle défend l'idée d'une corrélation directe entre le développement économique des villes et leurs capacités à attirer et à retenir les travailleurs des technologies et de l'information, des arts et de la culture, de l'éducation et des activités managériales, qu'il réunit sous le nom des « créatifs ». Oscillant entre, d'un côté, le postulat que les entreprises, en particulier celles liées aux TI, sont attirées sur les territoires urbains par cette « classe créative » et, de l'autre, celui d'une « classe créative » dont l'ensemble des efforts constituent eux-mêmes le principal moteur de développement économique, cette thèse a pour principal objectif de cibler les agents spécifiques capables d'attirer cette population active porteuse de « capital créatif » (Darchen et Tremblay, 2008). Les conclusions de l'étude de Florida (2005), qui fait appel à de nombreux tableaux, indices (le *Creativity index*), modalités de mesures et hiérarchisations des métropoles, postulent que les villes doivent privilégier et incorporer les trois éléments suivants : technologie, talent et tolérance. En fournissant, à l'aide de son index de créativité, un palmarès des villes nord-américaines, Florida incitait implicitement les responsables des politiques urbaines à trouver des moyens de progresser dans le classement. D'ailleurs, même si ses travaux comportent des failles théoriques et méthodologiques qui ont été éclairées par la sociologie urbaine⁸, notamment en ce qui concerne le lien de causalité unidirectionnel entre le « talent » et la croissance économique (Darchen et Tremblay, 2008), ils ont disposé et disposent encore à ce jour d'une grande popularité auprès des décideurs politiques et des acteurs économiques. Plus largement, ses conclusions ont été utilisées comme justification à l'utilisation de la culture en tant qu'outil de développement économique des métropoles (Cochrane, 2007).

Depuis sa parution, la stratégie de rétention de la « classe créative » de Florida a donc servi de fondement à plusieurs administrations municipales désireuses de s'adapter aux activités de l'économie du savoir, dont Toronto⁹ au Canada (Darchen et Tremblay, 2008). Suivant cela, nous soulignons ici la façon dont le discours de la « ville intelligente » de Montréal reprend les prémisses

⁸ Pour une critique de la thèse de Florida, voir : Peck, J. (2005). *Struggling with the Creative Class*, *International Journal of Urban and Regional Research*, 29(4), 740-770.

⁹ Les politiques et les projets de la ville de Toronto sont cités en exemple à plusieurs reprises par le BVIN.

normatives de la théorie de Florida. Les citoyens qui y sont interpellés présentent les attributs de cette « classe créative » et la concentration de savoir que ces citoyens possèdent est perçue comme une richesse sur laquelle il faut miser :

We need to engage the community because the community is an enormous wealth. I kind of draw the parallel between the wealth of knowledge that the community has and the hydroelectric dams because this energy is confined and as long as we don't harness it, we don't make the most of it (Chitilian, 2015b, s.p.).

Il s'agit de mettre en lumière l'idée selon laquelle la ville doit s'efforcer d'attirer et de retenir sur son territoire la « classe créative » pour ensuite l'inciter à participer à sa prospérité économique – ou plutôt à *exploiter* son potentiel créatif, pour reprendre le vocabulaire du BVIN – dont la stratégie est exclusivement liée aux activités de l'économie du savoir. À l'aune de cet éclairage, la participation des citoyens dont il est question à travers ce discours s'avère moins une participation politique qu'une participation à la croissance économique. C'est également dans la mesure où la ville a pour tâche d'attirer les talents, et « particulièrement les jeunes entrepreneurs » (*Stratégie montréalaise 2014-2017*, 2014, p. 42), qu'il apparaît nécessaire de promouvoir la singularité de la « marque Montréal », d'en faire valoir les forces et les atouts, jusqu'à sa consécration comme « ville de toutes les chances » (*Je fais Mtl – 1 an déjà!*, 2015, s.p.). Comme l'a dit le maire de Montréal Denis Coderre de manière significative lors de la conférence de presse du lancement de la plateforme « Faire Montréal » : « *Smart city brings smart citizens* », et non l'inverse.

Le discours de la « ville intelligente » s'appuie sur un a priori discutable, soit l'hypothèse selon laquelle le succès des jeunes entrepreneurs créatifs profitera *de facto* à l'ensemble des Montréalais. Autrement dit, il établit une correspondance implicite entre la création de richesse entrepreneuriale et le mieux-être socioéconomique collectif, perpétuant ainsi certains des mythes propres au discours néolibéral. En l'occurrence, celui d'une retombée automatique de la richesse entrepreneuriale vers les différents paliers sociaux (*trickle down effect*) dont la validité scientifique a été fréquemment remise en question (Darchen et Tremblay, 2008). Ainsi, on évite notamment d'aborder la

polarisation sociale qui caractérise les milieux urbains (Harvey, 2000), dont il n’y a que deux brèves mentions dans l’ensemble du corpus à l’étude. La mise en lumière de la « classe créative » et des espaces lui étant associés (le Quartier de l’innovation, le Quartier des spectacles, les universités, la maison Notman, la SAT, le Centre Phi, etc.) masque non seulement les divisions économiques et les antagonismes sociopolitiques, mais elle camoufle également les articulations entre cette classe, ses espaces et le reste de la ville. Comme l’indique Saskia Sassen (2011), dont les travaux examinent le fonctionnement des *Global Cities* et leurs rôles en regard de la production « immatérielle » du capitalisme avancé, cette mise en valeur à la fois spatiale et discursive des acteurs de l’économie du savoir laisse supposer leur relative autonomie par rapport au reste de la ville, alors que leurs articulations vis-à-vis des autres espaces et acteurs de la ville sont nombreuses et complexes.

Alors qu’en 2008 Darchen et Tremblay (2008) faisaient déjà savoir que l’application de la thèse de Florida risquerait d’engendrer des politiques urbaines « qui focalisent sur une apparence de prospérité sans que des problèmes économiques flagrants et hérités de longue date ne soient véritablement résolus, notamment ceux qui touchent une population non concernée [et non reconnue] directement par [cette] approche de la prospérité urbaine » (s.p.), le discours de la « ville intelligente et numérique » de Montréal tend à reconduire cette même illusion en centralisant ses efforts sur la promotion du territoire, l’attraction des jeunes entrepreneurs « innovateurs », la concurrence interurbaine et les prix récompensant l’« intelligence » de la communauté. Cette stratégie, qui pose les initiatives créatives et les innovations technologiques et, surtout, la vie communicationnelle (la diffusion et la circulation des idées novatrices et des « bonnes pratiques ») qui leur est associée comme processus économique principal de la génération du profit, normalise ainsi les inégalités sociopolitiques et spatiales. Surtout, elle participe d’un flou discursif dans lequel se mêle entrepreneuriat et création permettant la reconduction de politiques urbaines néolibérales (Peck, 2005) axées sur la concurrence interlocale sous couvert de politiques culturelles, d’innovations et de projets de mobilisations citoyennes. Ce faisant, les facteurs déterminant l’« intelligence » des communautés urbaines, dont l’innovation technologique

et l'inclusion, se posent comme impératifs du développement économique urbain et deviennent les nouvelles mesures d'évaluation de la concurrence¹⁰.

Au final, si les origines de l'entrepreneuriat urbain sont marquées par une insistance sur la nécessité de mettre en place des économies et des industries compétitives, ses formes contemporaines ont suivi une inflexion culturelle importante, ce que Cochrane (2007) a nommé le « tournant culturel » des politiques urbaines. C'est donc que les politiques culturelles, soit « la manipulation consciente et délibérée de la culture » (Kearns et Philo, 1993 cité par Cochrane, 2007, p.104), ont été intégrées de plus en plus dans les efforts de compétitivité des villes et de promotion de leur potentiel économique et social, transformant positivement le rôle des villes. La mobilisation de la culture et de la créativité comme ressources dans les processus de développement économique des territoires urbains renvoie en partie à sa signification plus large au sein des mutations structurelles et idéologiques du capitalisme avancé. En effet, si l'on s'en remet à Haber (2012), c'est là une conséquence de l'effritement des rapports hiérarchiques au profit des nouvelles formes d'organisation horizontale qui caractérisent désormais l'organisation du travail, les administrations et les structures politiques (la gouvernance). La structuration en réseau, le « maillage » tel qu'il est dicté par le BVIN, aurait fait en sorte de déplacer le point de mire de l'innovation concurrentielle vers la circulation des « innovations » par l'entremise de systèmes d'évaluations et de diffusion. La valorisation économique qui repose désormais sur « l'interaction créatrice » (Haber, 2012, p. 7) place ainsi le capital humain, et plus spécifiquement celui de la « classe créative » souvent associée aux milieux urbains, au centre de la génération du profit. C'est donc, pour Haber (2012), Dean (2002) et bien d'autres (Boltansky et Chiapello, 2011; Dardot et Laval, 2009; Voirol, 2008;), que le capitalisme avancé s'est saisi de cette énergie créatrice et, surtout, a mis en place une « captation systématique » (Haber, 2012, p. 7) des aspirations à la

¹⁰ Par exemple, Montréal a été récompensé par l'ICF pour ce qu'elle présentait d'innovations en « culture, santé, entrepreneuriat, transport et mobilité, inclusion numérique et engagement citoyen » (*Le Grand Montréal décroche la reconnaissance mondiale « Communauté intelligente de l'année » du Intelligent Community Forum*, 2016). Ainsi, même les types de participation citoyenne servent l'évaluation de la performance de la ville et son potentiel de concurrence en regard des autres « villes intelligentes ».

participation et à la liberté qui avaient jusque là été ignorées dans les processus économiques.

Conclusion

Nous avons avancé, dans cet article, que l'arrimage entre la participation citoyenne locale et les impératifs de concurrence interurbaine était caractéristique de la configuration de la « ville néolibérale ». Nous avons voulu montrer que l'inclusion des acteurs locaux que promeut le discours sur la « ville intelligente et numérique » de l'administration publique de Montréal reposait paradoxalement sur des processus de dépolitisation qui avaient pour conséquence d'exclure certains acteurs et certains enjeux des délibérations politiques. Pour ce faire, nous avons porté attention à trois formes d'exclusion s'actualisant dans ce discours : l'exclusion des enjeux économiques liés au capitalisme globalisé et des changements qu'il suppose; l'exclusion des antagonismes politiques au profit d'un impératif de collaboration porté par les TI; et, finalement, l'exclusion des acteurs ne participant pas à l'économie du savoir. Cela nous a permis de donner à voir les processus discursifs contribuant à naturaliser l'objectif de promotion du territoire montréalais ainsi qu'à produire et à reconduire une spatialité locale dont les actions politiques, économiques et culturelles demeurent dépendantes des structures économiques globales. Comme cette étude repose sur le déploiement initial (entre 2014 et 2016) du projet du BVIN de Montréal dans sa dimension strictement discursive, il serait pertinent, désormais, de poursuivre l'analyse en prenant en compte son implantation effective et les résistances potentielles qu'il rencontre.

Références

- Boltansky, L. et Chiapello, E. (2011). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, France : Gallimard.
- Cochrane, A. (2007). *Understanding Urban Policy: A Critical Approach*. Oxford, Angleterre : Blackwell.

- Chitilian, H. (2015a, 9 janvier). *Montréal, ville intelligente et numérique : stratégie montréalaise 2014-2017*. Présentation faite au comité exécutif par le Bureau de la Ville intelligente et numérique de la Ville de Montréal, Montréal. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=5ZigYqJ9g7A>
- Chitilian, H. (2015b, 19 février). *Digital issues. The Cities We Need/Les villes qu'il nous faut*. Communication présentée à Montréal. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=7yFvgov0ICE>
- Coderre, D. (2015, 17 juin). *Lancement de la plateforme collaborative « Faire Montréal »*. Conférence de presse tenue à Montréal. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=40LmOhDG2j0>
- Darchen, S. et Tremblay, D.G. (2008). La thèse de la « classe créative » : son incidence sur l'analyse des facteurs d'attraction et de la compétitivité urbaine. *Revue Interventions économiques*, (37). Récupéré de <http://interventionseconomiques.revues.org/503>
- Dardot, P. et Laval, C. (2009). *La nouvelle raison du monde : essai sur la société néolibérale*. Paris, France : La Découverte.
- Dean, J. (2002). *Publicity's Secret: How Technoculture Capitalizes on Democracy*, Ithaca, NY : Cornell University Press.
- Fairclough, N. (2005). Critical Discourse Analysis. *Marges linguistiques*, (9), 76-91. Récupéré de http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/00_ml092005.pdf
- Fairclough, N. (2009). A dialectical approach to critical discourse analysis in social research. Dans R. Wodak et M. Meyer (dir.), *Methods of Critical Discourse Analysis* (p. 162-186). Londres, Angleterre : Sage Publications.
- Fairclough, N. (2006). *Language and Globalization*. Londres, Angleterre : Routledge Taylor & Francis Group.
- Florida, R. (2002). *The Rise of the Creative Class: And How it's Transforming Work, Leisure, Community, and Everyday Life*. New York, NY : Basic Books.
- Florida, R. (2005a). *Cities and the Creative Class*. New York, NY :Routledge.

- Florida, R. (2005b). *The Flight of the Creative Class: The New Global Competition for Talent*. New York, NY : Harper Business.
- Galdon-Clavell, G. (2013). (Not so) Smart Cities? The Drivers, impact and risks of surveillance-enabled smart environments. *Science and Public Policy*, 40(6), 717-723.
- Gaudreau, L. (2013). L'action locale à l'ère de la glocalisation : les limites du développement territorial intégré. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(1), 165-181.
- Haber, S. (2012). « Un espace néo-capitaliste? Habermas, un demi-siècle après », *www.theoriecritique.com*, « Tahrir is here! », 16, p.79-92.
- Harvey, D. (1989). From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism. *Geographyska Annale*, 71(1), 3-17.
- Harvey, D. (2000) *Spaces of Hope*. Édimbourg, Écosse : Edinburgh University Press.
- Hollands, R. (2008) Will the Real Smart City Please Stand Up? Creative, Progressive or Just Entrepreneurial?. *City: Analysis of Urban Trends, Culture, Theory, Policy, Action*, 12(3), 303-320.
- Hollands, R. G. (2014). Critical Interventions Into the Corporate Smart City. *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 8(1), 61-77.
- ICF. *What is an Intelligent Community?*. Récupéré de http://www.intelligentcommunity.org/what_is_an_intelligent_community
- Jäger, S. et Maier, F. (2009). Theoretical and Methodological Aspects of Foucauldien Critical Discourse Analysis and Dispositive Analysis. Dans R. Wodak et M. Meyer (dir.), *Methods of critical Discourse Analysis* (p. 34-61). Londres, Angleterre : Sage Publication.
- Jessop, B. (1997). The Entrepreneurial City: Re-Imagining Localities, Redesigning Economic Governance or Restructuring Capital. Dans N. Jewson et S. McGregor (dir.), *Transforming Cities* (p. 28-41). Londres, Angleterre : Routledge.

- Jessop, B. (2004). Critical Semiotic Analysis and Cultural Political Economy. *Critical Discourse Studies*, 1(2), 159-174.
- Jessop, B. (2013). Hollowing Out the Nation-State and Multilevel Governance. Dans P. Kennett (dir.), *A Handbook of Comparative Social Policy* (p. 11-26). Cheltenham, Angleterre : Edward Elgar.
- Kitchin, R. (2014). The real-time city? Big data and smart urbanism. *Geojournal*, 79(1), 1-14.
- Kitchin, R. (2015). Making sense of smart cities: addressing present shortcomings. *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 8(1), 131-136.
- Kominos, N. (2002) *Intelligent Cities: Innovation, Knowledge Systems and Digital Spaces*. Londres, Angleterre : Spon Press.
- Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville*. Paris, France : Éditions Anthropos.
- Lefebvre, H. (1974/2000). *La production de l'espace*. Paris, France : Éditions Anthropos.
- Machin, D. et Mayr, A. (2012). *How to do Critical Discourse Analysis*, Londres, Angleterre : Sage Publications.
- Montréal. Office de consultation publique de Montréal. (2014, 19 décembre) *Journée codesign sur les priorités de la ville intelligente et numérique. Rapport de consultation sous la présidence de Dominique Olliver* (Rapport déposé au Bureau de la ville intelligente et numérique). Montréal, Québec : Ville de Montréal. Récupéré de <http://villeintelligente.ocpm.qc.ca/sites/villeintelligente.ocpm.qc.ca/files/ville-intelligente-rapport-codesign.pdf>
- Montréal. Ville intelligente et numérique. (2014, 2 novembre), *Causeries citoyennes : l'économie et la ville intelligente. Synthèse de conversation* (Synthèse déposé au bureau de la ville intelligente et numérique). Montréal, Québec : Ville de Montréal. Récupéré de http://villeintelligente.montreal.ca/sites/villeintelligente.montreal.ca/files/synthese_causerie_1.pdf

- Montréal. Ville intelligente et numérique. (2015, 28 janvier). *Montréal Ville intelligente et numérique – Stratégie montréalaise 2014-2017* (Plan stratégique déposé au Bureau de la ville intelligente et numérique). Montréal, Québec : Ville de Montréal. Récupéré de <http://villeintelligente.montreal.ca/sites/villeintelligente.montreal.ca/files/presentation-strategie-montrealaise-2014-2017-ville-intelligente-et-numerique-fr-amendee.pdf>
- OCDE. (2014). *Une société intelligente est une société inclusive*. Récupéré de <http://www.oecd.org/fr/forum/annuel-ocde/societe-intelligente-societe-inclusive.htm>
- Peck, J. (2005). Struggling with the creative class. *International Journal of Urban and Regional Research*, 29(4), 740-770.
- Sassen, S. (1991). *The Global City: New York, London, Tokyo*. Princeton, NJ : Princeton University Press.
- Sassen, S. (2011). *Cities in a World Economy* (4^e édition). Thousand Oaks, CA : Sage/Pine Forge Press.
- Shelter, T., Zook, M. et Wiig, A. (2015). The Actually Existing Smart City. *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 8, 13-25.
- Swyngedouw, E. (1989). The Heart of the Place: The resurrection of Locality in an Age of Hyperspace. *Geografiska Annaler*, 71(1), 31-42.
- Townsend, A. (2013). *Smart Cities: Big Data, Civic Hackers, and the Quest for a New Utopia*. New York, NY : W. W. Norton & Company, Inc.
- Ville de Montréal. Cabinet du maire et du comité exécutif. (2014, 26 mars). *Montréal Crée le Bureau de la Ville intelligente et numérique*. Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=22557&ret=http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/_page/prt_vdm_fr/rep_annonces_ville/rep_communique/communique
- Ville de Montréal. Cabinet du maire et du comité exécutif. (2015, 14 octobre). *Montréal, ville intelligente et numérique – Montréal déploie son propre réseau fibre optique multiservices*. Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=porta

[l&_schema=PORTAL&id=25780&ret=http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/page/prt_vdm_fr/rep_annonces_ville/rep_communiques/communiques](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/page/prt_vdm_fr/rep_annonces_ville/rep_communiques/communiques)

Ville de Montréal. Cabinet du maire et du comité exécutif. (2015, 17 novembre). *Je fais Mtl – 1 an déjà! : 181 experts s’engagent à soutenir la réalisation des 181 projets*. Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=25972&ret=http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/page/prt_vdm_fr/rep_annonces_ville/rep_communiques/communiques

Ville de Montréal. Cabinet du maire et du comité exécutif. (2016, 10 juin). *Montréal, ville intelligente et numérique – Création de Capital intelligent Mtl*. Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=27014&ret=http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/page/prt_vdm_fr/rep_annonces_ville/rep_communiques/communiques

Ville de Montréal. Cabinet du maire et du comité exécutif. (2016, 16 juin). *Le Grand Montréal décroche la reconnaissance mondiale « Communauté intelligente de l’année » du Intelligent Community Forum*. Récupéré de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=27084&ret=http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/page/prt_vdm_fr/rep_annonces_ville/rep_communiques/communiques

Voirol, O. (2008). Idéologie : concept culturaliste et concept critique. *Actuel Marx*, 1(23), 62-78.

Wodak, R. et Meyer, M. (2009), *Critical Discourse Analysis: History, Agenda, Theory and Methodology*. Dans R. Wodak et M. Meyer (dir.), *Methods of critical Discourse Analysis* (p. 1-33). Londres, Angleterre : Sage Publication.

Xarpa Ip. (2013, 19 novembre). *Vidéo explicative des principes et des concepts d’un gouvernement ouvert*. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=bln9ZGd26KE>